

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Fournisseurs de services d'Emploi Ontario offrant des programmes gérés dans FS Connexion du SIEO

EXPÉDITRICE : Jacqueline Cureton, directrice,
Direction du soutien à la prestation des programmes

DATE : Le 17 novembre 2017

OBJET : Lancement du processus de planification des activités 2018-2019 d'Emploi Ontario

Je suis heureuse d'annoncer le lancement du processus de planification des activités d'Emploi Ontario (EO) pour 2018-2019. Dans le cadre du lancement, votre organisation recevra des formulaires de plan d'activités propres aux différents programmes par l'intermédiaire du système Connexion pour les fournisseurs de services du Système d'information d'Emploi Ontario (FS Connexion du SIEO). Les plans d'activités dûment remplis doivent être remis au Ministère avant le 18 décembre.

Le Ministère reste déterminé à bâtir sur ses efforts d'engagement auprès du réseau Emploi Ontario et de collaboration avec celui-ci. Au cours des derniers mois, nous avons pris le temps de nous entretenir avec vous et de prendre acte de vos conseils sur la façon dont nous pouvons améliorer votre expérience dans le cadre du processus de planification des activités 2018-2019. Le lancement de la planification des activités nous donne l'occasion de mettre davantage l'accent sur la collaboration avec les collectivités et le réseau afin de mieux comprendre les besoins relatifs au marché du travail et les solutions connexes. Cet effort exigera la mobilisation continue, au cours des mois à venir, du réseau, des employeurs et d'autres intervenants clés.

Solliciter la participation du réseau EO

J'aimerais vous faire part d'un échantillon de nos activités de mobilisation relatives à la planification des activités et à l'amélioration des programmes.

À l'échelle du réseau EO, le Sondage sur la planification des activités d'Emploi Ontario a fourni une mine de renseignements au Ministère; nous avons reçu plus de 230 réponses au sondage et 3 000 commentaires. Le personnel du Ministère a entrepris une analyse préliminaire de la rétroaction, et une partie de cette analyse sera prise en compte dans le cycle de planification des activités pour 2018-2019.

En tant que complément au sondage, au début d'octobre, nous avons eu une discussion avec le Groupe de référence externe des Services d'emploi (SE) et de la Subvention Canada-Ontario pour l'emploi (SCOPE) sur la façon dont la planification des activités pourrait être améliorée. Cette séance de discussion nous a également permis d'aborder les défis uniques en matière de coordination des services présents dans certaines collectivités, ainsi que d'autres éléments de la planification des activités. Nous demeurons résolus à travailler avec nos partenaires d'EO, dans les différents secteurs, à mesure que nous planifions les améliorations que nous souhaitons apporter aux cycles futurs.

Afin d'appuyer les efforts du gouvernement visant à soutenir le développement des compétences fondamentales, le réseau d'alphabétisation et de formation de base (AFB) nous a fourni de la rétroaction sur ses initiatives de financement pour 2017-2018 et 2018-2019. De plus, le récent symposium sur l'alphabétisation et la formation de base a donné l'occasion au Ministère de renforcer ses voies de communication et ses relations avec le réseau.

Les fournisseurs de la SCOPE continuent d'éclairer le Ministère sur l'expérience que vivent les employeurs dans le cadre du programme. Plus tôt cet automne, ces fournisseurs ont fait part de leurs divers points de vue concernant l'incidence des modifications apportées au programme en avril 2017. En outre, plus récemment, nous avons eu l'occasion de discuter de la SCOPE avec un petit groupe d'employeurs afin de prendre directement connaissance de leurs opinions.

Enfin, le Ministère a consulté ses partenaires qui fournissent des services dans le cadre du Programme d'accès à l'emploi pour les jeunes. Ces consultations nous ont permis de cerner des améliorations à apporter au Programme; celles-ci entreront en vigueur le 1^{er} avril 2018. Vous constaterez d'abord un changement dans les plans d'activités du Programme, notamment en ce qui concerne la pondération des mesures de base de la norme de qualité des services.

Quoi de neuf – Points saillants des améliorations apportées à la planification des activités d'EO pour 2018-2019

J'aimerais souligner quelques-uns des changements immédiats découlant de la rétroaction du réseau.

Réduction du fardeau administratif

Voici des mesures que nous avons prises afin d'alléger le fardeau administratif des fournisseurs de services :

- Les plans d'activités des SE et du Programme d'orientation en matière d'emploi pour les jeunes ont été regroupés en un seul formulaire. Il en va de même pour les plans d'activités du Programme d'accès à l'emploi pour les jeunes et du Programme d'accès aux emplois d'été pour les jeunes. Une consolidation semblable sera effectuée pour les ententes de paiement de transfert en 2018-2019 (les ententes des SE seront consolidées avec celles du Programme d'orientation en matière d'emploi pour les jeunes, et les ententes du Programme d'accès à l'emploi pour les jeunes seront consolidées avec celles du Programme d'accès aux emplois d'été pour les jeunes).
- Là où il a été possible de le faire, certains renseignements ont été inscrits au préalable dans les formulaires (p. ex. les mesures de base sont énumérées dans la partie du

plan de services des formulaires pertinents, tandis que lors des années antérieures, les formulaires contenaient des zones de texte ouvertes).

Possibilités de souligner les circonstances du marché local, la coordination des services et l'innovation

Les plans d'activités ont été modifiés de façon à permettre ce qui suit :

- Les fournisseurs de services ont maintenant plus d'espace pour expliquer la façon dont les conditions du marché local et, le cas échéant, les circonstances entourant la coordination des services influencent la prestation des services.
- Les fournisseurs de services ont maintenant la possibilité d'indiquer la manière dont ils examinent de près leurs pratiques liées à la prestation de services, au lieu de simplement corriger les lacunes. Ainsi, une question sur l'innovation a été ajoutée à la partie sur l'amélioration continue dans les plans d'activités.

Accent accru sur les résultats positifs

L'approche et le ton généraux employés pour les plans d'activités 2018-2019 visent à mettre davantage l'accent sur les points forts des organisations. Pour les plans d'activités des SE et du Programme d'orientation en matière d'emploi pour les jeunes, les organisations qui correspondent au modèle défini comme le « Scénario des résultats A » sont tenues de désigner seulement un aspect à améliorer au cours de l'exercice, comparativement à deux lors des années antérieures.

Ajout de caractéristiques de conception conviviales

Diverses améliorations conceptuelles ont été apportées dans les formulaires de plan d'activités, dont les suivantes :

- Augmentation du nombre limite de caractères pour permettre 3 000 caractères dans certaines parties du plan d'activités.
- Intégration de brèves directives dans les formulaires de plan d'activités pour ainsi éliminer les documents distincts contenant les directives.
- Suppression ou modification de questions moins importantes pour les rendre plus pertinentes.
- Insertion automatique de données qui se trouvent déjà dans d'autres parties du système.
- Reformulation de certaines questions (p. ex. heures d'ouverture) de sorte qu'il ne soit nécessaire de fournir des renseignements détaillés que si des changements sont prévus au cours de l'exercice à venir.
- Intégration d'hyperliens vers diverses ressources dans les formulaires pour ainsi éliminer la nécessité d'effectuer une recherche indépendante pour trouver des renseignements supplémentaires, s'il y a lieu.

Ces changements représentent un échantillon des améliorations que nous apportons pour 2018-2019, en vue de vous permettre de vivre une expérience de planification plus positive. Encore une fois, le Ministère se réjouit de travailler avec vous pour tirer le meilleur parti possible de ces changements.

J'aimerais également profiter de l'occasion pour rappeler aux fournisseurs de services d'EO de tenir à jour l'information sur les clients et les employeurs gérée dans le Système de gestion

des cas du SIEO. Le choix des emplacements pour 2018-2019 sera éclairé en partie par les données du troisième trimestre de 2017-2018.

Si vous avez des questions pendant votre processus de planification, n'hésitez pas à communiquer avec votre conseiller ou conseillère en emploi et en formation.

Copie conforme : Directeurs régionaux ou Directrices régionales, Division de l'emploi et de la formation